



# DÉLIBÉRATION

## du 16 septembre 2025

Présents : 20 Excusés : 5 4 pouvoirs Absents : / Votants : 24 En exercice : 25	<p>L'an deux mille vingt-cinq, le seize septembre à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à Mésanger, à la Mairie, salle du Conseil Municipal, en séance publique, sous la présidence de <b>Mme Nadine YOU, Maire</b>.</p> <p><u>Étaient présents</u> : M. Antony AURILLON, M. Bruno BENOIT, Mme Laurence BERNARD TANGUY, Mme Noëlle BICHON, Mme Sandrine BRANCHEREAU, M. Bruno CHICOISNE, Mme Florence DRAKE DEL CASTILLO, M. Philippe JAHAN, M. Damien GUILLON, Mme Estelle GOIMBAUD, M. Ludovic LEDUC, Isabelle LEAUTE, Mme Agnès LEMARIE, Jérôme LECERF, Mme Marina LUCAS, Sandrine MARTINY, M. Fabrice PAYEN, Sandrine SUTEAU, M. Philippe THIBAUDEAU, Mme Nadine YOU</p> <p><u>Étaient absents excusés</u> : Mme Maria COURTAY (ayant donné pouvoir à Philippe JAHAN), Mme Laura BRETAUD (ayant donné pouvoir à Estelle GOIMBAUD), M. Frédéric LEGRAS, Rosalie OUTIN, (ayant donné pouvoir à Ludovic LEDUC), Mme Türkan RENZO (ayant donné pouvoir à Isabelle LEAUTE),</p> <p><u>Assistaient également au titre des services</u> : Fabienne PITON, Marie LE ROUX - LARDEUX</p> <p><u>Secrétaire de séance</u> : Bruno CHICOISNE</p> <p><u>Date de la convocation</u> : 10 septembre 2025</p>
Délibération certifiée exécutoire par le Maire, compte tenu de sa télétransmission en PRÉFECTURE de Nantes et de l'accusé de réception reçu le <b>17 SEP. 2025</b> Le _____ Publiée, le <b>17 SEP. 2025</b> Notifiée, le _____	
<b>Délibération n°25.5.05</b>	<b><u>FINANCES</u></b> <i>Réalisation d'un contrat de prêt Transformation écologique d'un montant total de 1.1 millions € auprès de la Caisse des Dépôts et consignations pour le financement de la rénovation de l'école Hortense Tanvet</i>

Pour le financement de l'opération de rénovation de l'école Hortense Tanvet, le Conseil municipal est invité à réaliser auprès de la Caisse des dépôts et consignations un Contrat de Prêt composé d'une Ligne du Prêt pour un montant total de 1 100 000€ et dont les caractéristiques financières sont les suivantes :

### Ligne du Prêt

<p>Ligne du Prêt : Transformation écologique</p> <p>Montant : 1 100 000 euros</p> <p>Durée de la phase de préfinancement : <i>sans objet</i></p> <p>Durée d'amortissement : 30 ans Dont différé d'amortissement : sans objet Périodicité des échéances : trimestrielle Index : Livret A Taux d'intérêt actuariel annuel : Taux du LA en vigueur à la date d'effet du contrat + 0,40 % Révisabilité du taux d'intérêt à chaque échéance : en fonction de la variation du taux du LA Amortissement : prioritaire</p> <p>Absence de mobilisation de la totalité du montant du Prêt : autorisée moyennant le paiement d'une pénalité de dédit de 1% calculée sur le montant non mobilisé à l'issue de la phase de mobilisation Remboursement anticipé : autorisé à une date d'échéance d'intérêts pour tout ou partie du montant du capital restant dû, moyennant le paiement d'une indemnité actuarielle Typologie Gissler : 1A</p> <p>Commission d'instruction : 0.06 % (6 points de base) du montant du prêt</p>
---

### **Après avoir entendu cet exposé,**

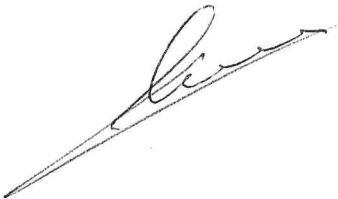
**Considérant** que les collectivités territoriales peuvent souscrire à des emprunts pour financer leurs investissements,  
**Considérant** la nécessité de couvrir le besoin de financement de l'opération et non son coût global,  
**Vu** la délibération du Conseil municipal du 8 juillet 2025,

*Vu l'avis de la commission finances moyens généraux en date du 3 septembre 2025,  
Vu la proposition de prêt de la Caisse des dépôts et consignations,*

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,  
à l'unanimité :**

- ▶ **ANNULE** la délibération n°25.4.2 en date du 8 juillet 2025
- ▶ **SOUSCRIT** un emprunt auprès de la Caisse des Dépôts et consignation d'un montant de 1 100 000€ dont les caractéristiques sont énoncées ci-dessus pour le financement des travaux de rénovation de l'école Hortense Tanvet,
- ▶ **AUTORISE** le Maire à signer le Contrat de Prêt réglant les conditions de ce Contrat et la ou les demande(s) de réalisation de fonds.

**Bruno CHICOISNE**  
Secrétaire de séance



**Le Maire,  
Nadine YOU**

